

LETTRE ÉCONOMIQUE

Égypte

Une publication du Service économique du Caire
Numéro 162 septembre 2025

Le chiffre du mois

LE CHIFFRE A RETENIR

5,03%

Taux de croissance du PIB de l'Égypte au 4^{ème}
trimestre de l'exercice 2024/25 (avril à juin
2025)

Sommaire

ACTUALITÉS - 4 -

Relations économiques bilatérales..... - 4 -

Brèves économiques..... - 6 -

Zoom : Marassi Red Sea, un complexe touristique de 18,6 Md USD sur la mer Rouge en partenariat avec les pays du Golfe..... - 8 -

NOTES D'ANALYSE - 10 -

Commerce franco-égyptien : progression des échanges au premier semestre 2025- 10 -

Relations économiques et commerciales entre l'Égypte et le Royaume-Uni : un partenariat historique en redéfinition..... - 14 -

INDICATEURS - 18 -

« Il n'est jamais trop tard, mais il est toujours grand temps » Alfred Adler

Dans un an exactement, le programme FMI conclu en décembre 2022 pour 46 mois devrait arriver à terme, même si les autorités égyptiennes peuvent en solliciter l'extension pour un maximum de trois mois. Depuis son lancement, quatre revues ont été validées par le conseil du Fonds soit la moitié du nombre prévu sur la durée du programme, et 3,2 Md USD ont été décaissés sur un total de 8 Md USD. Après un début laborieux dans un contexte de conjoncture économique difficile, le relèvement du montant du programme et l'accélération du rythme des missions du FMI début 2024 ont accompagné la mise en œuvre progressive et encourageante des réformes, en matière de politique monétaire et de consolidation budgétaire notamment.

Le ralentissement qui semble à nouveau s'opérer – la 5^{ème} revue prévue avant l'été sera combinée à la 6^{ème} attendue au plus tôt mi-octobre – paraît se cristalliser autour de la mise en œuvre du troisième pilier du programme centré sur le renforcement du rôle du secteur privé. Sur ce sujet, le dernier rapport du FMI relève les « retards notables dans le désinvestissement [de l'État] et l'équité de l'environnement des affaires ». De fait, aucune cession massive d'actifs n'est intervenue depuis octobre 2022 et l'adoption la même année de la « *State-Ownership Policy* » (SOP). D'après le FMI, les recettes issues de la privatisation ont ainsi atteint 2 Md USD en 2023/24 et 3 Md USD pour la dernière année fiscale. Le gouvernement a annoncé 5,8 Md USD de cessions d'actifs depuis mars 2022. Ces montants sont inférieurs aux objectifs qui semblaient pourtant réalistes au regard du faible nombre d'entreprises ciblées (35 sur un total de 709 sociétés publiques civiles et 80 entreprises détenues par l'armée). Seulement neuf ont fait l'objet de cessions d'actifs, qui plus est partielles. Ces résultats ont également obéré la capacité des autorités à tenir leurs engagements en matière de recettes budgétaires, d'excédent primaire et donc de déficit. De surcroît, la baisse tendancielle des recettes dégagées au cours des quatre phases du programme menées jusqu'à présent (3,1 Md USD pour la première, 2 Md USD, 625 M USD puis 142 M USD pour la dernière) a été interprétée comme une moindre volonté réformatrice des autorités.

Issu essentiellement des constatations de la dernière mission de revue de décembre 2024, le dernier rapport du FMI n'intègre toutefois pas les évolutions les plus récentes. La plus significative porte sur le programme de « privatisation » de onze aéroports égyptiens, dont celui du Caire. Développé avec le soutien de la Banque mondiale (SFI), il devrait connaître un lancement effectif d'ici la fin de l'année avec l'aéroport d'Hurghada. Sa mise en œuvre serait un signal majeur pour les investisseurs et serait pris en compte à sa juste valeur par le FMI. Par ailleurs, le transfert progressif au fonds souverain d'une partie des entreprises publiques et de l'armée en vue de leur cession partielle fait l'objet d'une attention forte du Premier ministre et d'annonces régulières, dont la concrétisation reste néanmoins lente. Une nouvelle impulsion a donc été donnée début septembre au travers de l'annonce de la

mise en place d'indicateurs de mise en œuvre du SOP pilotés par le cabinet du Premier ministre, qui a martelé la priorité donnée au secteur privé pour soutenir le développement économique durable du pays.

Si la conduite des premières réformes a permis de rétablir la confiance en l'Égypte auprès de certains investisseurs, le désengagement de l'État de l'économie et, en corollaire, l'amélioration de l'équité de l'environnement des affaires, seront scrutés dans les prochains mois. Ils pourraient déterminer in fine le succès du programme FMI dans son ensemble.

Pascal FURTH, Chef du Service économique

ACTUALITÉS

Relations économiques bilatérales

Évènements marquants de septembre 2025 :

7 septembre : l'évènement de lancement de la Cairo Water Week 2025, qui se tiendra au Caire du 12 au 16 octobre, a réuni l'Ambassadrice de l'UE en Égypte, le ministre des Ressources en eau et de l'Irrigation ainsi que de nombreux partenaires de développement. Présentée comme une plateforme internationale et multidisciplinaire, la CWW vise à favoriser le dialogue entre décideurs politiques, scientifiques, ONG et acteurs industriels. L'édition 2025, huitième du genre, sera placée sous le thème « Innovative Solutions for Climate Resilience and Water Sustainability ».



9 septembre : l'Ambassadeur de France a participé à l'ouverture de Connex25, évènement régional d'Alcatel-Lucent Enterprise organisé pour la première fois au Caire, qui a réuni 300 participants venus du Moyen-Orient, d'Afrique et d'ailleurs. Cette rencontre illustre à la fois le rôle central de l'Égypte dans la transformation numérique régionale et l'importance accordée par les entreprises françaises à ce marché. À cette occasion, l'Ambassadeur a également assisté à la signature d'un **protocole d'accord entre Alcatel-Lucent Enterprise et CEO Women**, en présence de sa fondatrice, Dr Mona Morad, marquant le lancement du chapitre parisien du CEO Women Business Club, dédié à l'autonomisation des femmes dans le monde des affaires.



17 et 18 septembre : le Forum régional sur le financement des énergies renouvelables, de l'hydrogène vert et de l'ammoniac vert s'est tenu au Caire, réunissant bailleurs, investisseurs, acteurs privés et responsables publics. Les discussions ont notamment souligné l'importance de sécuriser des acheteurs de long terme (off-takers) afin de renforcer la viabilité financière des projets, tout en soulignant les défis à relever en matière d'infrastructures de transmission et de raccordement. Ces conditions apparaissent

essentielles pour permettre à l'Égypte et à la région de concrétiser leur ambition de devenir un hub d'exportation vers l'Europe et l'Asie.

27 septembre : l'Ambassadeur de France et le Service économique ont effectué une visite de la **ferme Danone**, ouverte en 2011 dans le gouvernorat de Beheira. Avec une capacité d'environ 6 000 vaches et plus de 100 employés, il s'agit d'une ferme pilote pour le groupe et de l'une des plus grandes d'Égypte. Danone est ainsi comme un acteur majeur de la souveraineté alimentaire du pays.



30 septembre : 9^{ème} session du Club Développement durable des entreprises françaises, consacrée aux enjeux de la décarbonation, organisée au nouveau siège de RATP-Dev Mobility Cairo à Héliopolis. La rencontre a permis de présenter les principaux défis et leviers de décarbonation, de partager des bonnes pratiques et d'échanger sur des initiatives communes.



Brèves économiques

1- L'indice PMI du secteur privé non-pétrolier en dessous du seuil de croissance

[L'indice des directeurs d'achat](#) (PMI) a été ramené de 49,5 en juillet à 49,2 en août, demeurant sous le seuil de croissance pour le sixième mois consécutif. L'enquête souligne une baisse modérée de la production sous l'effet d'une demande atone et de nouvelles commandes en baisse. Dans ce contexte, les entreprises ont réduit leurs achats pour le sixième mois consécutif, entraînant une diminution des stocks, bien que l'inflation des prix des intrants ait ralenti à l'un des plus bas niveaux depuis près de 4 ans et demi. Les prix de vente ont enregistré leur plus forte hausse depuis mai, réduisant l'écart avec le prix des intrants et soutenant les marges. En revanche, les effectifs ont à nouveau progressé pour le deuxième mois consécutif. Enfin, le niveau de confiance des entreprises est resté inchangé par rapport à juillet, à peine supérieur au creux historique enregistré en juin.

2- Signature de 4 nouveaux contrats d'exploration onshore et offshore de gaz

Le 30 août, l'Égypte a signé quatre nouveaux [accords d'exploration gazière](#) onshore et offshore, qui devraient mobiliser plus de 340 M USD d'investissements pour le forage de dix puits en Méditerranée et dans le delta du Nil. Restée en suspens depuis 2022, la concession du bloc offshore d'East Port Said a finalement été attribuée à Eni (33,34%), QatarEnergy (33,33%) et BP (33,33%), pour un programme de trois puits évalués à 100 M USD. Dans le même temps, Arcius Energy - joint-venture détenue à 51% par BP et à 49% par ADNOC - a obtenu la licence offshore de North Damietta, assortie de 109 M USD d'investissements, confirmant l'ancrage croissant des majors pétrolières du Golfe. Shell a par ailleurs engagé 120 M USD pour trois puits dans le bloc offshore de Merneith, tandis que la société russe Zarubezhneft prévoit 14 M USD pour quatre puits dans le bloc onshore de North El-Khatatba (delta du Nil).

3- Recul de l'inflation pour le troisième mois consécutif en août

L'inflation urbaine a été [ramenée](#) de 13,9% en juillet à 12% en août 2025, en baisse pour le troisième mois consécutif et en-deçà des prévisions de 12,7% de plusieurs analystes, selon l'agence nationale de statistiques CAPMAS. L'inflation a ainsi atteint son plus bas niveau depuis mars 2022. L'inflation sous-jacente (hors carburants et produits alimentaires) a également reculé, passant de 11,6% en juillet à 10,7% en août. Cette tendance s'explique notamment par le ralentissement de la hausse des prix des produits alimentaires et des boissons, qui n'ont augmenté que de 2,1% sur un an en août, contre 3,4% en juillet. Les baisses des prix ont également concerné les transports (-26,7% en g.a), les soins de santé (-33,9% en g.a) et les restaurants et hôtels (-13,8% en g.a). Ces évolutions dissimulent toutefois la légère hausse des prix de l'alcool et du tabac, consécutivement aux amendements sur la TVA adoptés au mois de juin. Sur une base mensuelle, l'inflation globale a repris (+0,4%), en raison de l'augmentation des prix mensuelle des produits alimentaires (+0,5% en août contre -3% en juillet).

4- L'Égypte franchit une étape décisive dans le projet de gazoduc Nitzana

Chevron et ses partenaires du consortium Leviathan ont conclu un [accord](#) avec l'opérateur public Israel Natural Gas Lines (INGL) pour la construction du gazoduc terrestre de Nitzana, d'une capacité de 600 M de pieds cubes par jour (pcj), qui reliera les réseaux israélien et égyptien. Estimé à 2,4 Md USD, le projet prévoit le forage de trois puits supplémentaires et de nouvelles infrastructures, conditionnant l'expansion du méga-champ Leviathan dont la capacité passera de 1,2 à 2,1 Md pcj d'ici 2029. Ce renforcement permettra de doubler les exportations israéliennes vers l'Égypte et s'inscrit dans le cadre de l'accord stratégique signé en août 2025 entre le consortium Leviathan et l'entité publique égyptienne Blue Ocean Energy, estimé à 35 Md USD pour 130 Md m³ sur 15 ans.

5- Relance des cessions d'actifs en amont des discussions avec le FMI

Dans la perspective des 5^{ème} et 6^{ème} revues de son programme avec le FMI, l'Égypte cherche à accélérer les [privatisations](#). Après avoir levé 5,9 Md USD sur les 12 Md attendus dans le plan de privatisations présenté en 2022, les autorités ont annoncé vouloir céder des participations minoritaires (10 à 40%) dans plusieurs sociétés publiques. Parmi elles figurent notamment la raffinerie Midor, avec un partenariat de capitaux égyptiens et étrangers, le parc éolien de Gebel El Zeit, financé en partie par des bailleurs internationaux, ainsi que Watanya, Safi et Silo Foods, trois entreprises relevant du secteur des forces armées et actives respectivement dans la distribution de carburants, la production d'eau embouteillée et l'agroalimentaire. Un recensement a par ailleurs identifié 561 sociétés à participation publique, l'État conservant une part majoritaire dans près de 500 d'entre elles. Selon MEES, l'État chercherait désormais à privilégier les cotations en bourse d'une partie du capital de ces entités, tout en restant actionnaire majoritaire

Zoom : Marassi Red Sea, un complexe touristique de 18,6 Md USD sur la mer Rouge en partenariat avec les pays du Golfe

Le 7 septembre 2025, le gouvernement égyptien a conclu avec les deux géants immobiliers du Golfe, l'émirati Emaar Misr et le saoudien City Stars, un accord stratégique estimé à 18,6 Md USD (900 Md EGP) pour le développement de Marassi Red Sea, un complexe touristique d'envergure sur la côte de la mer Rouge, près d'Hurghada. S'étendant sur près de 10 km², le projet sera développé par phases, la première devant être achevée d'ici 2029, et intégrera 12 complexes hôteliers, 16 zones résidentielles, trois marinas ainsi que plus de 500 commerces, restaurants et infrastructures de loisirs. Conçu pour reproduire le succès commercial de Marassi North Coast, référence du tourisme haut de gamme sur la façade méditerranéenne égyptienne, [ce nouveau projet devrait à terme générer entre 100 et 200 M USD de recettes annuelles](#) et créer entre 150 000 et 170 000 emplois lors de la première phase de construction, et environ 25 000 emplois permanents dès son ouverture.

La gouvernance de Marassi Red Sea repose sur un montage tripartite associant l'État égyptien, Emaar Misr en qualité de maître d'ouvrage, et le groupe saoudien City Stars via sa filiale Golden Coast. L'État garantit l'accès au foncier sous forme de concession, tandis qu'Emaar Misr pilote le développement du projet et que les partenaires du Golfe mobilisent les capitaux nécessaires, avec une logique de co-développement sur certains aménagements, notamment l'hôtellerie, les loisirs et les commerces. Contrairement au modèle de Ras El-Hekma - signé en février 2024 avec le fonds souverain émirati ADQ pour 35 Md USD – le contrat de [Marassi Red Sea ne prévoit pas de cession de droit foncier](#). L'accord ne donnera donc pas lieu à un versement immédiat au profit de l'État égyptien, les montants d'investissement annoncés correspondant à l'ensemble de la période de développement. [La rémunération de l'État égyptien prendra la forme de loyers et de royalties indexées sur le chiffre d'affaires du complexe.](#)

Le projet bénéficie d'un soutien politique affirmé, comme en témoigne la présence, lors de la signature de l'accord, du Premier ministre égyptien Mostafa Madbouly, du ministre du Logement et des Communautés urbaines Chérif El-Sherbiny, du ministre de l'Investissement et du Commerce extérieur Hassan El-Katib, ainsi que de plusieurs hauts conseillers de la Présidence.

Enfin, ce projet s'inscrit dans la stratégie du gouvernement visant à faire de la mer Rouge une nouvelle frontière du tourisme international. À moyen terme, se dessine l'émergence d'un corridor touristique attractif, capable d'accueillir des investissements internationaux dans l'hôtellerie, les infrastructures, les services, mais aussi, de plus en plus, dans l'éducation, la santé et les loisirs. Par ailleurs, la proximité de l'aéroport d'Hurghada (moins d'une heure) - deuxième du pays avec près de 10 millions de passagers en 2024 – assure par ailleurs une desserte optimale de la zone. Après Ras El-Hekma sur la côte méditerranéenne, l'initiative Marassi Red Sea confirme le rôle croissant des investisseurs du Golfe en Égypte et réaffirme la place stratégique du tourisme comme moteur de croissance. Elle envoie enfin un signal

clair : de nouvelles opportunités majeures s'ouvrent pour les investisseurs, l'Égypte entendant s'imposer comme un acteur pivot du tourisme régional et mondial.

Malek HAFSI, Attaché infrastructures, environnement et santé

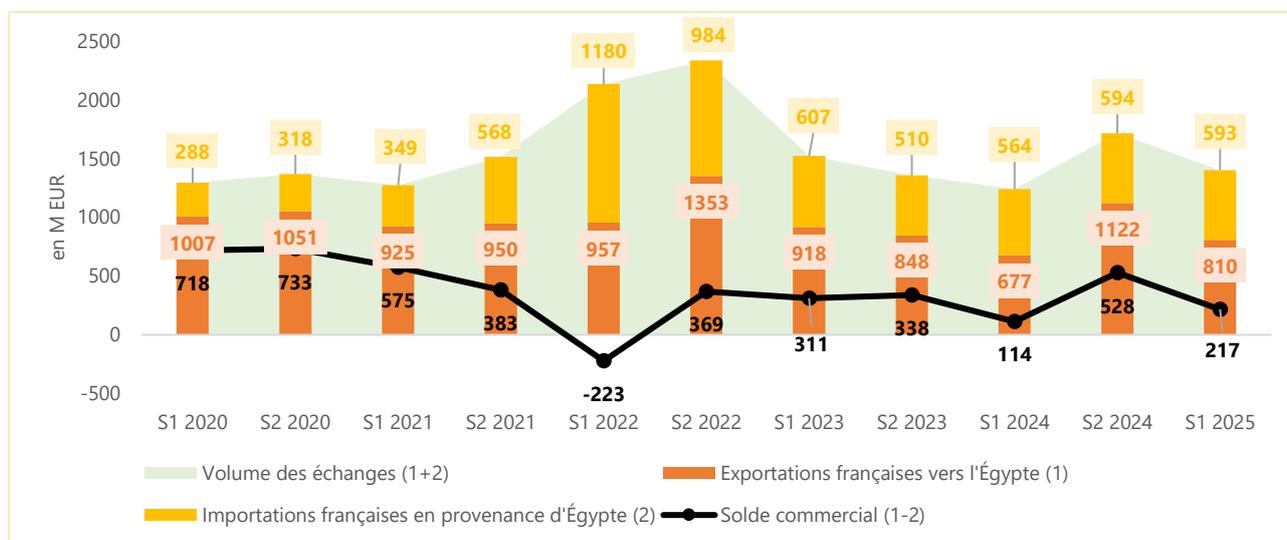
NOTES D'ANALYSE



Commerce franco-égyptien : progression des échanges au premier semestre 2025

Selon la douane française, au premier semestre 2025, le volume total des échanges bilatéraux franco-égyptiens hors défense s'est établi à 1,4 Md EUR, en hausse de 13% par rapport à la même période en 2024 (1,2 Md EUR). Les exportations françaises vers l'Égypte ont atteint 810 M EUR, en forte progression (20% en g.a), mais atteignant leur deuxième plus bas niveau semestriel depuis 2020, principalement en raison de l'absence de livraisons d'Airbus après celles intervenues en 2023. Les importations françaises ont également augmenté, mais dans une moindre proportion (+5% en g.a, 593 M EUR). En effet, celles-ci restent limitées par la faiblesse de l'appareil exportateur égyptien et par le recul de la production locale de gaz naturel, malgré la dépréciation de la monnaie d'environ 11% entre janvier et juin 2025, qui a renforcé la compétitivité-prix des produits égyptiens. Dans ce contexte, le solde commercial bilatéral s'est accru de 91% en g.a, passant de 114 M EUR au premier semestre 2024 à 217 M EUR au premier semestre 2025.

Évolution semestrielle des échanges commerciaux bilatéraux entre 2020 et 2025



Source : Douane française.

La France enregistre une forte progression de ses exportations vers l'Égypte, portées par l'aéronautique, malgré le recul des produits agricoles et des hydrocarbures

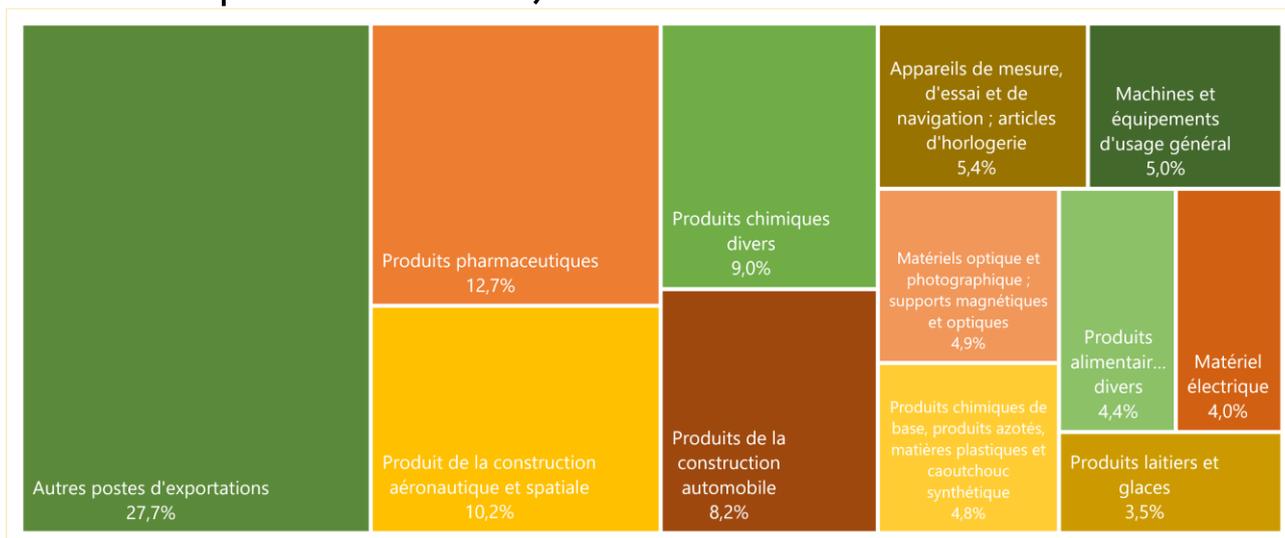
Sur la première moitié de l'année 2025, les exportations françaises vers l'Égypte ont atteint 810 M EUR, une progression de 20% en glissement annuel, principalement portées par les produits de la construction aéronautique et spatiale (83 M EUR, 10% des exportations totales, +243% en g.a). Les produits chimiques divers (73 M EUR, 9% des exportations, +29%

des ventes), les produits de la construction automobile (67 M EUR, 8%, +24% des ventes) ainsi que les appareils de mesure, d'essai et de navigation (44 M EUR, 5%, +128%) ont également contribué à cette dynamique. En revanche, les produits pharmaceutiques, qui demeurent toutefois le premier poste d'exportations français (103 M EUR, 13% des exportations totales), enregistrent un recul de 8% en glissement annuel. Ainsi, contrairement au premier semestre 2024, marqué par une contraction généralisée, la quasi-totalité des principaux postes d'exportation affiche désormais une croissance. Ce redressement traduit la nette amélioration de la conjoncture économique égyptienne (croissance de 4,8% au T1 2025 contre 2,4% sur l'ensemble de l'exercice 2023/24) et s'inscrit dans le contexte d'une amélioration des conditions d'accès aux devises.

Les exportations de produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture (23 M EUR, -31% en g.a, 3% des exportations totales) et les hydrocarbures naturels et autres produits extractifs (2 M EUR, -84% en g.a, 2% des exportations) enregistrent une contribution négative à l'évolution annuelle des échanges. Au sein du secteur agricole, les produits de la culture et de l'élevage reculent de 32% par rapport au 1^{er} semestre 2024 (22 M EUR, 3% des exportations), confirmant la tendance baissière amorcée depuis une décennie des exportations françaises de blé, pénalisées par une concurrence accrue sur le blé des pays de la mer Noire et une mauvaise récolte en France en 2024. Dans le même temps, le repli des exportations d'hydrocarbures pourrait s'expliquer par une réorientation de la demande égyptienne vers des fournisseurs plus compétitifs, dans un contexte de dépréciation de la livre égyptienne. À l'inverse, les exportations françaises d'équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques (217 M EUR, +51% en g.a) et de matériels de transport (161 M EUR, +66%), représentant respectivement 27% et 20% des exportations totales, progressent fortement. Les ventes des industries agroalimentaires (79 M EUR, +7%, 10% des exportations) se maintiennent, portées par les exportations de produits laitiers et glaces (28 M EUR, +3% en g.a), favorisées par la levée, en mars 2025, de l'obligation de certification halal pour les exportations de produits laitiers. Enfin, la catégorie des « autres produits industriels », qui concentre 39% des exportations françaises, n'enregistre qu'une progression limitée à 2% en g.a.

Au premier semestre 2025, la structure des exportations françaises vers l'Égypte, dans la continuité des tendances observées ces dix dernières années, repose principalement sur des catégories de biens historiquement excédentaires (aéronautique, produits pharmaceutiques, équipements mécaniques et industriels et matériel électrique, électronique et informatique) mais dont certains (matériel de transports en tête) demeurent largement dépendant du contexte commercial bilatéral.

Principaux postes d'exportations françaises vers l'Égypte au premier semestre 2025 (en % du total des exportations du S1 2025)



Source : Douane française.

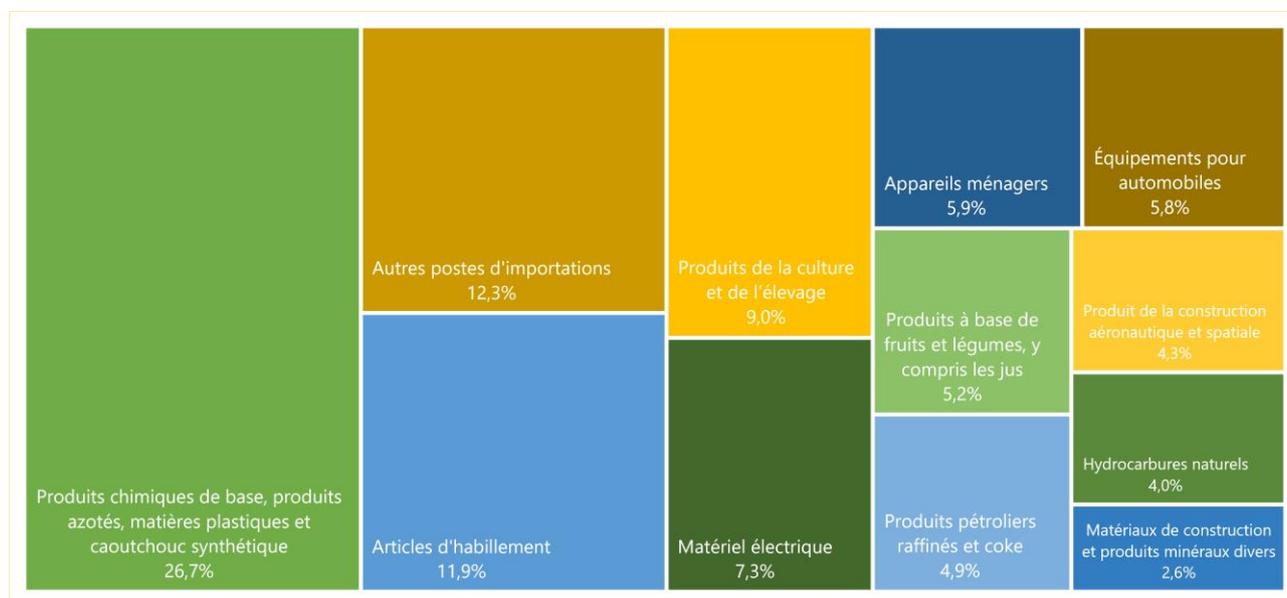
Les importations françaises en provenance d'Égypte profitent de la compétitivité-prix des produits égyptiens, mais leur progression reste contenue par la contraction des hydrocarbures

Sur la première moitié de l'année 2025, les importations françaises en provenance d'Égypte ont atteint 593 M EUR, en hausse de 5% en glissement annuel, dans un contexte de dépréciation de la livre égyptienne qui a renforcé la compétitivité-prix des produits égyptiens (taux de change moyen de 55,7 EGP/EUR au 1^{er} semestre 2025, contre 46,3 EGP/EUR au 1^{er} semestre 2024). Les importations de matériels de transport progressent fortement (60 M EUR, +49% en g.a), soutenue en partie par les livraisons ponctuelles de produits aéronautiques (26 M EUR contre 1 M EUR au S1 2024), tandis que les « autres produits industriels » demeurent de loin la première catégorie d'importation (301 M EUR, 51% des importations totales, +12% en g.a), dominés par les produits chimiques de base, les plastiques et caoutchouc synthétique (158 M EUR, 27% des importations, +17%), ainsi que par les articles d'habillement (71 M EUR, 12%, +12 %) et les matériaux de construction et produits minéraux divers (16 M EUR, +11%). Les produits agricoles (56 M EUR, 9% des importations, +5% en g.a) et des industries agroalimentaires (35 M EUR, +9%) s'affirment comme les 4^{ème} et 5^{ème} catégories d'importation, portés par les produits de la culture et de l'élevage (53 M EUR, 9% du total, +5%) et de fruits et légumes transformés (31 M EUR, 5% du total, +5%). Enfin, le matériel électronique poursuit sa progression (43 M EUR, 7% des importations, +18%).

En revanche, les importations de produits pétroliers raffinés et coke (29 M EUR, 5% des importations totales, -36% en g.a) et d'hydrocarbures naturels et autres produits des industries extractives (26 M EUR, 4% du total, -27%) poursuivent leur contraction significative enclenchée en 2023, et ne représentent plus que les 6^{ème} et 7^{ème} catégorie d'importations. Si le recul des cours du pétrole et du gaz naturel liquéfié (GNL) a

partiellement contribué à cette diminution, le facteur principal reste la baisse de la production égyptienne liée aux difficultés rencontrées sur le champ gazier Zohr en Méditerranée orientale (74% de la production locale), dont la capacité a été réduite d'environ 8% au premier semestre 2025 (de 1,5 Md pcj au début 2025 à 1,38 Md pcj en août 2025). Déjà, sur l'ensemble de l'année 2023, la production de GNL en Égypte avait fléchi de 11,5%, atteignant son plus bas niveau depuis 2017. Par ailleurs, les équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique, qui représentent 14% des importations totales et constituent la deuxième catégorie d'importation, enregistrent un léger retrait de 3% en g.a (85 M EUR contre 87 M EUR au S1 2024). Les importations d'appareils ménagers (35 M EUR, -15%) et d'équipements pour automobiles (34 M EUR, -12%) reculent également. Enfin, malgré leur poids limité dans les échanges, les importations de produits divers ont diminué de 45% (27M, 0,05% des importations).

Principaux postes d'importations françaises en provenance d'Égypte au premier semestre 2025 (en % du total des importations du S1 2025)



Source : Douanes françaises.

Pauline BELHASSINE-PAILLET, Attachée économique

Relations économiques et commerciales entre l'Égypte et le Royaume-Uni : un partenariat historique en redéfinition



Le partenariat économique entre l'Égypte et le Royaume-Uni est contrasté, les échanges commerciaux étant stables mais moins dynamiques qu'avec certains autres partenaires européens, comme l'Italie et l'Allemagne. Sur le plan financier, l'aide publique au développement britannique est largement constituée des financements de la British International Investment, soutenant activement le secteur privé. Le Royaume-Uni agit en outre davantage comme un donateur qu'un créancier. Il est également le deuxième investisseur étranger en Égypte, avec une présence diversifiée dans des secteurs clés comme la banque, l'énergie ou la santé.

Des échanges commerciaux stables et durables avec un partenaire historique

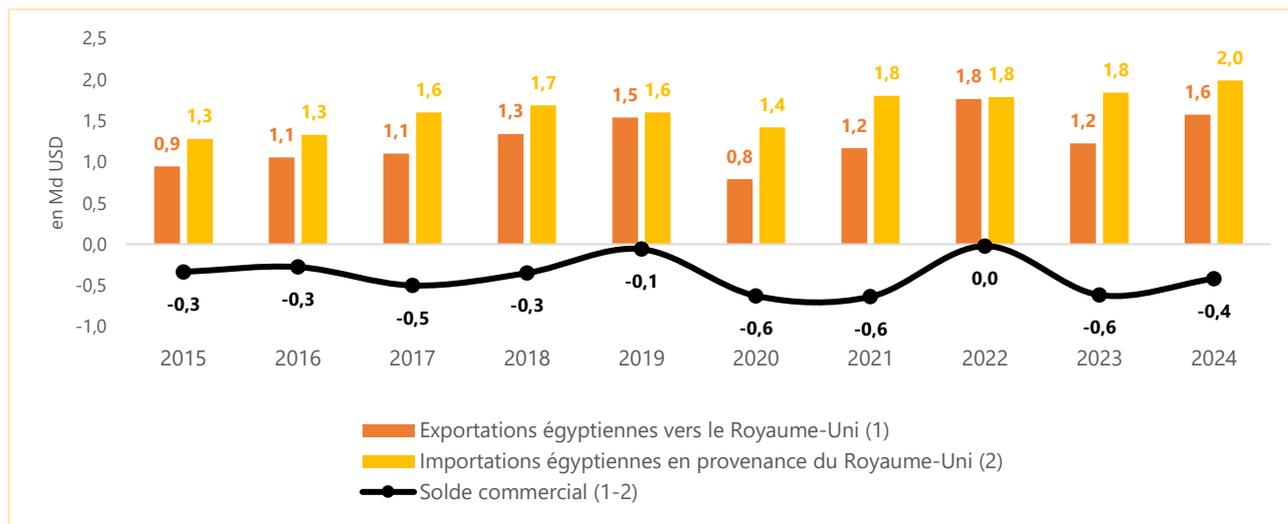
Les échanges commerciaux bilatéraux ont atteint en moyenne 3,1 Md USD par an entre 2020 et 2024, derrière l'Italie (6,1 Md USD) et l'Allemagne (5 Md USD). Les importations égyptiennes en provenance du Royaume-Uni atteignent 1,8 Md USD par an en moyenne sur la période (soit 2% des importations totales égyptiennes), positionnant le Royaume-Uni comme 13^{ème} fournisseur de l'Égypte et le 4^{ème} européen, derrière la France. D'autre part, les exportations égyptiennes vers le Royaume-Uni se sont élevées à 1,3 Md USD par an en moyenne (soit 3% des exportations totales) sur la période, plaçant le Royaume-Uni au 8^{ème} rang des clients de l'Égypte et le 3^{ème} européen, devant la France. En 2024, le solde commercial bilatéral reste déficitaire pour l'Égypte mais de seulement 417 M USD, signe d'échanges plus équilibrés que ceux entretenus avec l'Allemagne (3,4 Md USD).

Les échanges commerciaux égypto-britanniques se structurent principalement autour des produits industriels, agricoles et pharmaceutiques ainsi que des hydrocarbures. Ces catégories de produits représentent 52,1% des exportations égyptiennes vers le Royaume-Uni et 49,1% de ses importations en provenance de ce pays. Les exportations égyptiennes se concentrent principalement sur les câbles électriques (23,4% du total en 2024) et les importations sur la fonte, le fer et l'acier (32,2% du total en 2024). Le Royaume-Uni est à ce titre le premier fournisseur mondial de l'Égypte en ferraille et déchets de fonte, représentant 37,2% des importations égyptiennes sur ce segment, tandis qu'il est le premier débouché de l'Égypte pour les conducteurs et câbles électriques, représentant 34,2% des exportations égyptiennes pour ce type de produit entre 2019 et 2024.

Les échanges commerciaux entre l'Égypte et le Royaume-Uni ont progressé depuis 2019, malgré le Brexit en 2020 et la dégradation de la situation économique en Égypte depuis 2023. Ils ont été portés par la hausse des exportations égyptiennes vers le Royaume-Uni (+53,3%) et des importations en provenance du Royaume-Uni (+37,5%). Bien qu'un coup d'arrêt notable ait été porté en 2020 sous l'effet de la crise de la Covid-19 (-29,6% en g.a),

les échanges ont rebondi dès 2021 (+34,3% en g.a) et ont enregistré un pic en 2022, à 3,6 Md USD, un niveau similaire ayant de nouveau été atteint en 2024. La part du Royaume-Uni dans les échanges commerciaux égyptiens a également augmenté pour atteindre 2,6% (+0,3 point par rapport à 2020) du volume total des échanges en 2024, derrière l'Italie (4,7%) et l'Allemagne (3,9%). Cette tendance haussière s'explique, en 2022, par la stratégie britannique de diversification de ses fournisseurs d'hydrocarbures et d'engrais dans le contexte de la guerre en Ukraine, et, en 2024, par les importations égyptiennes de matériel aéronautique et de produits chimiques.

Évolution des échanges commerciaux bilatéraux entre 2015 et 2024



Source : TradeMap 2025.

Malgré un recul de la coopération financière, les relations économiques s'inscrivent dans un cadre structuré, davantage tourné vers le développement du secteur privé

Depuis le Brexit, les relations économiques se sont structurées autour de quelques grands accords, à commencer par l'accord d'association signé en décembre 2020. Il vise à maintenir la continuité des échanges commerciaux en conservant les avantages tarifaires communautaires hérités de l'accord d'association UE-Égypte de 2004. Conçu sur le même modèle, il couvre des domaines variés tels que l'industrie, l'agriculture, la santé ou encore la propriété intellectuelle, et institue une zone de libre-échange encadrée par des contingents tarifaires. Ce cadre a été renforcé par l'instauration d'un conseil d'association en 2022, puis par la tenue en 2023 de la première réunion du sous-comité sur le commerce et l'investissement, marquant une volonté commune d'approfondir les coopérations sectorielles. Les deux pays ont, en outre, signé des protocoles d'accord, l'un portant sur le secteur de la santé en 2019 et un autre sur les villes durables et les infrastructures en février 2024.

En matière d'aide au développement, entre 2019 et 2023, le Royaume-Uni a accordé 254,1 M USD en moyenne d'aides publiques au développement (APD) à l'Égypte, ce qui le place au 9^{ème} rang des donateurs bilatéraux, derrière la France et l'Allemagne. En outre, l'Égypte

occupe seulement la 24^{ème} place des bénéficiaires de l'APD britannique, ce qui n'en fait pas un pays prioritaire.

Depuis 2020, l'action de la British International Investment (BII) se renforce, ses financements représentant 92,7% de l'APD britannique, faisant de l'Égypte son deuxième pays d'intervention. Ainsi, depuis 2013, la BII a soutenu 59 projets en Égypte (dont 19 bénéficient exclusivement à l'Égypte) dans les infrastructures, les services financiers et la santé. Dans les infrastructures, les aides ont notamment concerné le secteur des énergies renouvelables dont la centrale solaire « Nubian Suns » pour un total de 92 M USD et le parc éolien Golfe de Suez, d'une capacité de 1,1 GW pour 190 M USD. En ce qui concerne les services financiers, les investissements visent à soutenir les MPME et les ménages, à renforcer la capacité des banques, à fournir des financements commerciaux à leurs clients, ainsi qu'à appuyer les écosystèmes bancaires dans le contexte post-COVID-19.

La dynamique des investissements privés confirme la vitalité du partenariat économique

Le Royaume-Uni est le deuxième investisseur étranger en Égypte, derrière les Émirats arabes unis. Entre 2021 et 2024, les flux entrants d'IDE en provenance du Royaume-Uni s'élèvent à 2,3 Md USD en moyenne. En parallèle, les IDE égyptiens vers le Royaume-Uni s'élèvent à 1,6 Md USD entre 2021 et 2024, représentant 12,9% du total des IDE égyptiens.

Évolution des flux d'IDE entrants en Égypte en provenance du Royaume-Uni



Source : Banque centrale d'Égypte.

Plus de 900 entreprises britanniques seraient implantées en Égypte, dont certaines depuis plusieurs décennies, témoignant des liens solides et durables entre les deux pays. Elles sont présentes dans des secteurs variés, comme la santé et l'industrie pharmaceutique, les télécommunications, les hydrocarbures, l'hôtellerie, l'assurance et la banque. Parmi les principaux acteurs implantés dans le secteur médical figurent les entreprises AstraZeneca, dont le partenariat avec l'autorité égyptienne de la santé a été renforcé en 2024, dans l'optique d'étendre l'accès aux soins dans les zones reculées, à travers un hôpital virtuel à Ismaïlia et un centre d'innovation, et la formation des équipes médicales, et GSK. Dans le secteur des télécommunications, Vodafone Egypt est le premier opérateur mobile du pays avec plus de 48 millions de clients. Dans le secteur des hydrocarbures, les groupes BP Egypt et Shell ont conclu en 2024 un accord avec la Compagnie égyptienne de gaz naturel (EGAS) pour l'exploitation du champ offshore d'Harmattan. Shell a également conclu, avec

TotalEnergies, un accord d'environ 3 Md USD pour la livraison de 60 cargaisons de GNL en 2025. La signature d'un protocole d'accord relatif au forage de cinq puits en Méditerranée entre le ministère du Pétrole et des Ressources minières et BP en septembre 2025 témoigne enfin de l'intérêt croissant des entreprises britanniques dans le secteur. Dans le secteur hôtelier, le groupe InterContinental exploite actuellement sept hôtels en Égypte et a annoncé en avril 2025 renforcer sa présence dans le pays avec l'ouverture, prévue en 2030, d'un Holiday Inn Express à la nouvelle capitale. Le groupe prévoit en outre l'ouverture de 21 hôtels supplémentaires au cours des deux à cinq prochaines années. Présente en Égypte depuis 1982, la banque HSBC emploie 3 900 personnes et est considérée comme l'une des plus grandes banques multinationales opérant en Égypte.

Alexis RONCHEWSKI, Chargé de mission

INDICATEURS

Indicateurs macroéconomiques		Égypte				
Macroéconomie		2021/22	2022/23	2023/24	2024/25 (p)	2025/26 (p)
PIB nominal (en Md USD) - dont en % :		475	394	380	346	387
Agriculture		11,50	11,20	12,30	11,20	11,10
Industrie		26,80	26,20	23,70	24,80	24,30
Services		46,10	46,10	47,60	47,70	48,10
Autres		15,60	16,50	16,40	16,30	16,50
PIB par habitant (en USD)		4587	3744	3542	3160	3469
Croissance du PIB réel (%)		6,7	3,8	2,4	5	4,1
Taux d'inflation, IPC moyen (% annuel)		8,5	24,1	33,6	20,9	15,3
Finances publiques (en % du PIB)		2021/22	2022/23	2023/24	2024/25 (p)	2025/26 (p)
Déficit budgétaire		-6,2	-6,0	-6,3	-9,2	-6,8
Excédent primaire		1,3	1,6	7,1	4,5	5,2
Compte courant		-3,5	-1,2	-6,3	-4,9	-4,0
Dette publique		88,5	95,9	96,4	82,8	77,5
Dette externe		32,8	41,8	43,0	40,7	34,7
Balance des paiements (en Md USD)		2023/24			2024/25	
		T3 (janv-mars)	T4 (avr-juin)	T1 (juil-sept)	T2 (oct-déc)	T3 (janv-mars)
Balance commerciale		-10,1	-10,8	-14,1	-13,4	-10,8
Exportations totales		7,7	8,4	9,1	9,6	11
Importations totales		-17,8	-19,2	-23,1	-23,1	-21,9
Balance des services		2,1	3,1	4,1	3,2	3,5
Revenus du tourisme		3,1	3,5	4,8	3,9	3,8
Revenus du canal de Suez		1,0	0,9	0,9	0,9	0,8
Transferts de la diaspora (nets)		5,0	7,5	8,3	8,7	9,4
Balance courante		-7,5	-3,7	-5,9	-5,2	-2,3
Solde compte de capital et financier		11,7	9,8	3,8	4,1	-1,2
Flux nets d'IDE		18,2	22,4	2,7	3,3	3,8
Flux nets d'inv. de portefeuille		14,4	-0,1	-0,4	-3,3	5,3
Solde global		4,5	5,6	-1,0	0,5	-1,4
Secteur bancaire ^[1]		2023	mars-24	juin-24	sept-24	déc-24
Crédit à l'économie (% dépôts)		53,3	59,9	60,3	61,3	62,5
Fonds propres (% total des actifs)		5,9	6,9	6,5	6,5	6,6
Créances douteuses (% prêts totaux)		2,9	2,6	2,7	2,4	2,3
Notation dette souveraine		Note		Perspective		Date
Moody's		Caa1		Positive		07-mars-24
Standard & Poor's		B-		Positive		18-mars-24
Fitch		B		Stable		01-nov-24

Source : Ministère des finances, Banque centrale, FMI.

[1] Banques opérant en Égypte, à l'exclusion de la Banque centrale d'Égypte.

Conjoncture monétaire		2024/25				2025/26		
		Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Inflation en glissement annuel (%)	Inflation urbaine	12,8	13,6	13,9	13,6	14,9	13,9	12
	Inflation sous-jacente	10	9,4	10,4	9,4	11,4	11,6	10,7
Taux d'intérêts directeurs (%)	Taux de rémunération des dépôts	27,25	27,25	25	24	24	24	22
	Taux de refinancement	28,25	28,25	26	25	25	25	23
Taux de change	EGP/EUR	53	57,7	57,6	56,1	58,1	55,6	56,7
	EGP/USD	50,6	50,7	50,7	49,7	49,5	48,6	48,5
Réserves de change (Md USD, fin du mois)		47,3	47,4	47,8	48,1	48,5	49	49,3

Source : Banque centrale d'Égypte.

Indicateurs socioéconomiques	Égypte	ANMO	Monde
Démographie	2024	2024	2024
Population	116,5 M	572,5 M	8,1 Md
Croissance démographique (%)	1,62	1,3	0,91
Densité (hab/km ²)	117	69	63
Taux de pauvreté de la tranche inférieure des revenus moyens (\$3,65 PPA 2017)	23,75	-	7,15
Population âgée de 15 à 64 ans - <i>données 2023</i>	71,7 M	330,6 M	5,4 Md
Espérance de vie à la naissance (années)	71,81	73 ^[1]	73,32
Marché du travail	2023	2023	2023
Population active (% âgée de 15-64 ans) - <i>données 2022</i>	47	49	66
dont femmes	17	20	53
Chômage (% total de la population active)	7	9	5
dont femmes	17	16	5
Alphabétisation des adultes (% âgée de 15-64 ans)	75	81	87
dont femmes - <i>données 2022</i>	69	74	84
Proportion de jeunes ne suivant pas d'études, d'emploi ou de formation (%)	27	29	20
dont femmes	39	41	28
Environnement	2023	2023	2023
Émissions de CO2 (tonnes métriques/hab)	2,3	-	4,7
Mortalité dû à la pollution atmosphérique (pour 100 000 hab) - <i>données 2021</i>	253,4	117,1	99,7

Source : Banque mondiale, Nations Unies, OIT.

[1] Données 2022.

Pour vous abonner, merci de remplir le formulaire suivant : [formulaire d'inscription en ligne.](#)

Si vous souhaitez vous désinscrire, vous pouvez le faire via ce [lien](#). Si vous rencontrez des difficultés avec les formulaires, merci de contacter : pauline.belhassine-paillet@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Service économique du Caire.

Rédaction : Pascal Furth, Nicolas Bic, Antoine Willenbacher, Alexandra Lamotte, Pauline Belhassine-Paillet, Malek Hafsi et Alexis Ronchewski.